

NOM DU CONCOURS :	Bourses d'excellence Hydro-Québec / ESP 2024-2025
MONTANT :	Variable
DATE LIMITE :	<p>Étudiantes, étudiants :</p> <p>Vous devez soumettre votre dossier de candidature dans le portail des bourses au plus tard le 18 avril 2024, 13 h et en remettre une copie auprès de votre unité.</p> <p>Unité académique [1]:</p> <p>Après la fermeture du concours, les ESP feront parvenir aux départements, via leur BAL partagée, la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses.</p> <p>Chaque unité évalue les dossiers reçus et recommande aux ESP, 2 dossiers à la maîtrise et 2 dossiers au doctorat, et ce, au plus tard le 16 mai 2024, 13 h.</p>
ADMISSIBILITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> • Être citoyenne, citoyen canadien ou résidente, résident permanent. • Le projet de recherche doit être en lien avec un des secteurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement durable ○ Énergie ○ Intelligence artificielle. • Être inscrite, inscrit dans un programme de l'Université de Montréal au moment de la soumission du dossier de candidature et être inscrite, inscrit à plein temps dans un des programmes suivants de recherche à la maîtrise (avec mémoire) ou au doctorat au trimestre d'automne 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement ▪ Urbanisme ○ Droit <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commerce électronique ▪ Droit ▪ Droit des affaires ▪ Droit des technologies de l'information ○ Science de l'administration et de la gestion <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relations industrielles ○ Sciences pures et appliquées <ul style="list-style-type: none"> ▪ Biochimie ▪ Chimie

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Biologie ▪ Commerce électronique ▪ Informatique ▪ Physique ▪ Mathématiques et statistiques ▪ Environnement et développement durable ▪ Géographie <ul style="list-style-type: none"> • Posséder un très bon dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3; • Cumuler moins de 40 000 \$ en revenus de bourses entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025; • Les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme professionnel ne sont pas admissibles. <p>En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</p>
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS ET PRÉSENTER UNE DEMANDE :	
Document à l'intention des candidates, candidats :	Cliquez ici
Formulaire :	Cliquez ici
Renseignements :	<p>Régis Harvey Technicien en administration Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales (ESP) 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230 Montréal, QC H3T 1J7 Tél. : 514-343-6111, poste 37363 esp-bourses@esp.umontreal.ca</p>

[1] Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.